

CANDIDAT·ES AUX CONCOURS EXTERNES



Le SNES-FSU, premier syndicat dans les collèges, lycées et CIO, aux côtés des candidat·es aux concours !

Pour répondre à la crise d'attractivité de nos métiers, le SNES-FSU porte un projet ambitieux : augmenter les rémunérations trop faibles, réduire les effectifs des classes qui sont parmi les plus chargées d'Europe et rendre progressive la prise de responsabilité de classe. Le gouvernement fait un autre choix en réduisant le niveau universitaire exigé pour se présenter aux concours.

Postes ouverts aux concours ? Affectation en stage ? Conditions de stage ? Le SNES-FSU est présent sur tout le territoire et dans la plupart des établissements pour t'informer et te défendre.

→ DEUX TEMPS D'AFFECTATION

- ▶ **En mai** : formuler des vœux sur SIAL (après l'admissibilité et avant l'admission) pour obtenir une académie d'affectation.
- ▶ **En juillet** : formuler des vœux auprès du rectorat de l'académie obtenue pour obtenir un établissement.

La réforme produit de nombreux changements pour l'affectation des lauréat·es de concours selon le niveau de diplôme détenu, l'expérience antérieure et le concours obtenu (bac +3 ou bac +5). Les informations données ici sont sous réserve de la note de service ministérielle.

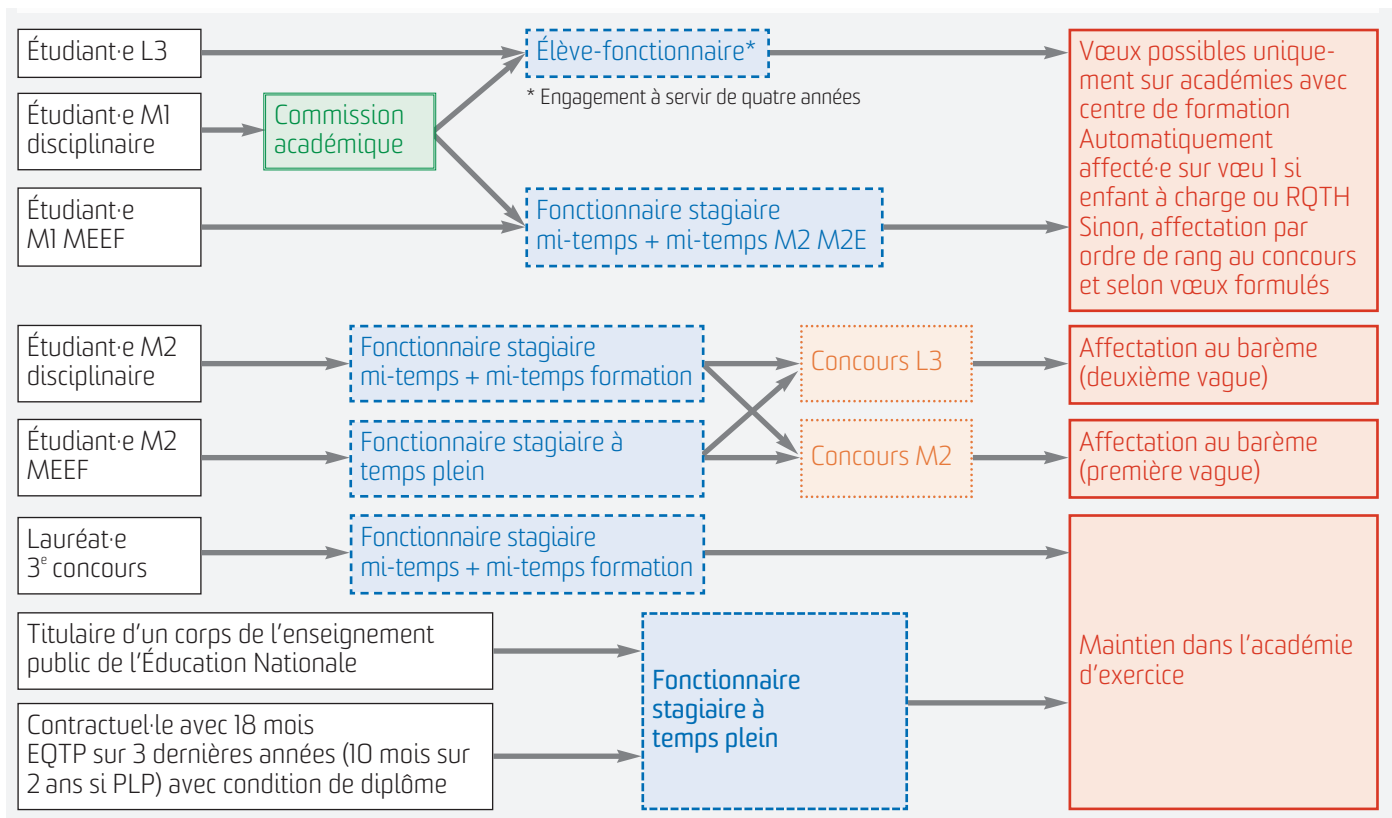
Le SNES-FSU revendique la transparence des affectations avec un contrôle paritaire et un barème tenant compte des situations familiales, médicales et administratives, avec une phase de révision d'affectation.



◀◀ Retrouve les dernières infos sur l'affectation dans notre article : <https://r.snes.edu/affect26>

→ BARÈME ? PAS BARÈME ? QUELS CRITÈRES POUR L'AFFECTATION ?

La réforme conduit à une complication très importante des modalités d'affectation qui ne sont pas encore entièrement clarifiées par le ministère avec la co-existence de plusieurs dispositions :



→ REPORTS DE STAGE/ AUTRES AFFECTATIONS

Plusieurs reports de stage sont possibles. Ils sont à formuler sur SIAL pendant la saisie des vœux. Écris-nous à stagiaires@snes.edu.

REPORTS DE DROIT :

congé maternité, congé parental, service national volontaire

REPORTS PRÉVUS PAR L'ADMINISTRATION :

études doctorales, terminer sa scolarité à l'ENS, séjour à l'étranger, raison de santé et lauréat·es des DROM-COM

AUTRES AFFECTATIONS :

stage en classe préparatoire, BTS, ATER ou doctorant·e contractuel·le.

Le SNES-FSU met à ta disposition un outil en ligne pour connaître les modalités d'affectation selon ta situation personnelle :



→ RÉVISION D'AFFECTATION

Ta situation familiale ou de santé ne te permet pas de rejoindre l'académie obtenue pour la rentrée de septembre ? Il faut demander une révision d'affectation en juillet. Il est également possible d'obtenir un congé sans traitement pour certaines situations.

▶▶▶ Le SNES-FSU t'aide, t'accompagne et défend tes droits : stagiaires@snes.edu

→ UNE RÉMUNÉRATION TROP FAIBLE

	Responsabilité devant les élèves	Indice	Traitement brut mensuel	Total net mensuel avec indemnités
Élève fonctionnaire		366	1 823 €	1 446 €
Certifié·e échelon 1	Mi temps	395	1 945 €	1 756 €
	Temps plein	395	1 945 €	1 847 €
Agrégé·e échelon 1	Mi temps	446	2 196 €	1 991 €
	Temps plein	446	2 196 €	2 082 €
CPE échelon 1	Mi temps	395	1 945 €	1 763 €
	Temps plein	395	1 945 €	1 861 €
Psy-ÉN échelon 1		395	1 945 €	1 902 €

La rémunération des fonctionnaires est composée d'une partie indiciaire et d'une partie indemnitaire. Le gel du point d'indice et sa sous-indexation ont conduit à une chute importante du pouvoir d'achat des personnels de l'Éducation nationale.

Le SNES-FSU revendique notamment un début de carrière à 2 500 € net, une reconstruction des grilles indiciaires et la revalorisation de l'indemnité de résidence.

Les années de travail dans le privé et dans le public avant la réussite au concours sont reprises partiellement dans le cadre du « classement » qui s'effectue pendant l'année de stage.

La reprise se fait au deux tiers ou aux coefficients caractéristiques selon la nature de ces services. N'hésite pas à nous solliciter si tu souhaites avoir une estimation de ce qui te sera repris et de ta future rémunération en tant que stagiaire !

→ ENTRÉE DANS LE MÉTIER : LE SNES-FSU À L'OFFENSIVE

- ▶ Un début de carrière à 2 500 € net, une indemnité de résidence revalorisée.
- ▶ Un pré-recrutement sous statut d'élève-fonctionnaire dès la L2.
- ▶ Mise en place d'une allocation d'autonomie pour les étudiant·es.
- ▶ Un plan pluriannuel de recrutement pour sécuriser les viviers étudiants.
- ▶ Une formation de haut niveau universitaire avec un concours à niveau master.
- ▶ Une entrée progressive dans le métier avec un service en responsabilité à tiers temps la première année, à mi-temps pour les néotitulaires et une décharge de trois heures la troisième année.
- ▶ Une formation continue de qualité tout au long de la carrière.

REMPLE LA FICHE CONTACT DU SNES-FSU !

Affectation en stage, révision d'affectation, rémunération, classement, défense des personnels, ... ?

Le SNES-FSU, c'est l'agglomération des volontés individuelles pour construire ensemble les revendications de nos professions et mettre en place un rapport de force favorable au niveau local et national pour les obtenir. **Rejoins-nous !**

- ▶ ☎ : 01.40.63.29.57
- ▶ ✉ : stagiaires@snes.edu
- ▶  : [stagiairesSNES](https://www.facebook.com/stagiairesSNES)
- ▶  : @stagiaressnes.bsky.social
- ▶  : [snesfsu_concours_stagiaires](https://www.instagram.com/snesfsu_concours_stagiaires)
- ▶  : <https://r.snes.edu/edm>



<http://r.snes.edu/Contact>

DISCIPLINE	Postes CAPES L3 2026	Postes CAPES M2 2026	CAPES externe 2025				Postes agrégation externe 2026	Postes	Agrégation externe 2025			
			Postes	Présents	Admissibles	Admis			Présents	Admissibles	Admis	
Documentation	110	120	127	432	204	127+8C						
Philosophie	80	115	145	926	341	145	80	85	680	194	85	
Lettres classiques	40	40	60	65	53	40	50	61	126	77	54	
Grammaire							10	9	23	14	9+1C	
Lettres modernes	585	585	669	1 036	702	587	141 (S:12)	139 (S:12)	498 (S:43)	248 (S:21)	139+2 (S:12)	
Allemand	53	65	101	113	103	78	40	40	120	74	40	
Anglais	595	710	770	1 406	1 044	719	185 (S:6)	185 (S:7)	787 (S:41)	362 (S:13)	185 (S:6)	
Arabe	7		5	82	13	5	2	3	30	8	3	
Espagnol	230	255	273	730	414	273	65	60	269	124	60+4C	
Italien	22		18	148	47	18+1C	12	12	63	26	12+1C	
Langue des signes française	2		2	3	2	1						
Basque	3		2	3	3	2						
Breton	3		3	1	0	0	1					
Catalan	1		1	1	0	0						
Corse	2		2	3	3	2	1					
Occitan – langue d'Oc	3		3	5	4	3	2					
Créole	4		4	39	11	4						
Tahitien	1											
Histoire	490	610	645	2 025	1 199	645	105	105	617	198	105	
Géographie							36	36	145	67	36	
SES	65	100	115	455	222	115	38	42	152	76	42	
Mathématiques	700	730	990	1561	1152	737	300 (S:8)	345 (S:10)	1 203 (S:62)	640 (S:19)	287 (S:8)	
Physique							90 (S:13)	90 (S:12)	457 (S:56)	175 (S:27)	90+1C (S:12+1)	
Chimie	275	275	376	580	427	280	62 (S:7)	62 (S:6)	279 (S:69)	127 (S:15)	62 (S:6+1)	
SVT	225	310	320	896	604	320	75 (S:7)	77 (S:7)	547 (S:53)	160 (S:16)	77 (S:7)	
Éducation musicale	75	75	95	135	114	79	35	35	86	67	35	
Arts plastiques	86	98	100	430	199	100+5C	25	21	160	42	21+4C	
NSI / informatique	40	45	55	148	106	55	20	22	168	45	22	
CAPEPS externe (EPS)	478	645	670	2952	1147	670	40	51	483	114	51	
CPE externe	200	432	415	1704	785	415+30C						
Psy-ÉN EDA		80	120	104	99	81						
Psy-ÉN EDO		80	90	104	96	79						
CAPES externe Mayotte :												
• Histoire & géographie	7		7	31	15	7						
• Lettres modernes	10		10	24	16	10						
• Mathématiques	12		12	29	22	12+1C						
• SVT	7		7	29	16	7+4C						

S = agrégation spéciale C = admis·es en liste complémentaire

DISCIPLINE	Postes CAPES L3 2026	Postes CAPES M2 2026	CAPES externe 2025				Postes agrégation externe 2026	Postes	Agrégation externe 2025			
			Postes	Présents	Admissibles	Admis			Présents	Admissibles	Admis	
SII, ingénierie des constructions	22		22	48	34	14	7	18	71	41	12	
SII, ingénierie électrique	32		30	75	55	28	18	22	160	52	15	
SII, ingénierie informatique	23		33	37	26	10	15	14	68	36	14+1C	
SII, ingénierie mécanique	35		44	70	57	27	25	30	188	67	24	
Design et métiers d'art	23		22	130	54	23	15	15	97	32	15	
Biotechnologies, biochimie-génie biologique	28		25	104	58	25	10	10	75	24	10	
Biotechnologies, santé-environnement	9		6	40	14	6						
Sciences et techniques médico-sociales	42		35	103	73	35	12	10	130	22	10	
Éco-g : admin., com., organisation et GRH		80	85	219	118	82	38	35	229	78	35+2C	
Éco-g : comptabilité et finance		55	59	136	85	56	25	30	153	54	24	
Éco-g : activités touristiques		0	4	8	6	4S						
Éco-g : marketing		107	106	321	181	106+3C	30	30	305	67	30	
Éco-g : système d'information	8		7	8	4	4	7	7	29	15	7	
Éco-g : production de service							3	5	22	8	2	
Hôtellerie restauration : STC	11		10	20	15	10+2C						
Hôtellerie restauration : STSHR	12		7	40	20	7+2C						

DISCIPLINE	Postes 3 ^e concours 2026	3 ^e concours session 2025			
		Postes	Présents	Admissibles	Admis
Lettres modernes	25	30	99	39	26
Allemand	12	15	20	18	11
Anglais	75	75	175	120	75
Espagnol	12	20	61	41	10
Mathématiques	70	140	214	133	66
Physique chimie	8	15	24	11	8
Éducation musicale et chant choral	3	5	5	3	3
Arts plastiques	5	5	45	10	5
Numérique et sciences informatiques	15	15	40	21	5
Éco-g : Communication Orga	12	8	52	22	8 + 4C
Éco-g : Comptabilité	8	7	46	15	7 + 5C
Éco-g : Informatique	5	6	11	9	5
Éco-g : Marketing	12	10	67	20	10
Design et Métiers d'art	3	4	30	8	3
SII Construction	3	3	12	7	3
SII Electrique	7	9	16	12	5
SII Informatique	6	9	13	12	3
SII Mécanique	7	14	26	19	7
Psy-ÉN EDA	5	5	5	5	5
Psy-ÉN EDO	3	5	5	4	3
CAPEPS	0	5	49	9	5
CPE	18	15	273	27	15 + 3C